

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les tarifs de l'électricité atteignent des niveaux historiques en raison de la situation géopolitique instable

Nyon, le 29 août 2022

Sans surprise, les tarifs 2023 de l'électricité sont impactés par la guerre entre la Russie et l'Ukraine, et rejoignent les plafonds atteints entre 2005 et 2008. Lancé en 2021, le Plan solaire de la Municipalité, qui vise à développer fortement l'énergie locale et durable, permettra progressivement de remédier aux fluctuations du marché.

Conformément à la Loi sur l'approvisionnement en électricité (LApEI) et à l'instar de tous les gestionnaires de réseau de distribution suisses (GRD), les Services industriels de Nyon (SI Nyon) publieront le 31 août prochain les tarifs d'électricité régulés qui entreront en vigueur au 1^{er} janvier 2023.

Tarifs 2023

La politique tarifaire des SI Nyon est, invariablement, de refléter au plus juste la courbe du tarif de l'énergie, en permettant aux Nyonnais-es de bénéficier d'un prix réduit lorsque c'est possible et en l'adaptant à la hausse lorsque nécessaire.

Depuis plus de douze mois, les prix du marché de gros de l'électricité augmentent de façon exponentielle. Avec la guerre entre la Russie et l'Ukraine, ils fluctuent de manière encore plus imprévisible et extraordinaire. La démarche d'achat à terme des SI Nyon a permis jusqu'ici d'endiguer en partie ces augmentations incessantes. Le tarif de l'énergie électrique va toutefois grimper en 2023. Après une décennie de baisses successives, on retrouvera l'an prochain le coût de l'énergie de 2008, soit 20,50 centimes par kilowattheure pour un coût total moyen de 35,49 centimes. Cela représente une hausse mensuelle moyenne de 25 francs pour un ménage moyen (logement de quatre pièces et consommation de 2500 kWh/an) et de 90 francs pour une petite entreprise (8000 kWh/an).

Production d'énergies renouvelables et locales

La production d'énergies renouvelables et locales est aujourd'hui notoirement insuffisante. Conformément à ses lignes directrices, la Municipalité s'engage avec détermination pour augmenter cette production non soumise aux fluctuations du marché. La production et la distribution de chaleur avec ThermorésÔ et la pose de panneaux photovoltaïques sur les grandes toitures avec Novosolis en sont les illustrations. En outre, dès janvier 2023, le Fonds pour l'Efficacité Energétique et la promotion des Energies Renouvelables (EEER) permettra d'augmenter les soutiens aux projets privés d'amélioration énergétique des bâtiments et de production photovoltaïque.

Sobriété énergétique

Pour absorber une partie de la hausse des tarifs, la Municipalité a constitué une *taskforce* afin d'élaborer un plan d'économies. Une partie de ces mesures seront mises en place avant l'hiver.

De même, la population, les commerces et les entreprises sont d'ores et déjà invités à réduire leur consommation, ce qui représente le meilleur moyen de contenir l'impact financier de la hausse des tarifs de l'énergie. Destiné aux ménages vivant en résidentiel collectif et aux PME-PMI, le Programme Eco Energie des SI Nyon peut y contribuer de manière significative (informations et inscriptions sur sinyon.ch).

Précarité énergétique

La Municipalité est consciente que cette hausse va mettre en difficulté une partie de la population déjà précarisée, ainsi que des entreprises. Elle suivra attentivement l'évolution de la situation ainsi que les décisions qui pourraient être prises tant au niveau cantonal que fédéral.

Contacts presse

M. Pierre Wahlen, Municipal en charge des Services industriels, 079 403 93 11

M. Thierry Magnenat, Directeur des SI Nyon, 079 391 14 22